

GE_GERICHTE A/1686/2007 vom 31. Mai 2007

GE Cour de justice, 2007-05-31, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_1686_2007

FR: GE_GERICHTE A/1686/2007 du 31 mai 2007

IT: GE_GERICHTE A/1686/2007 del 31 maggio 2007

Regeste

Commandement de payer. Commination de faillite. Contrordre. | La créancière a donné contrordre à la poursuite requise à l'encontre du plaignant. Dans ces conditions, la plainte est devenue sans objet en cours de procédure.

Erwägungen

E. 1

La présente plainte a été formée en temps utile auprès de l'autorité compétente contre une mesure sujette à plainte (art. 17 LP ; art. 10 al. 1 et 13 LaLP ; art. 56R al. 1 LOJ). En tant que débiteur poursuivi, le plaignant a qualité pour contester la notification d'une commination de faillite. De plus, sa plainte satisfait aux exigences de forme et de contenu prescrites par la loi (art. 13 LaLP). Elle est donc recevable.

E. 2

La raye du rôle. Siégeant : M. Grégory BOVEY, président ; MM. Christian CHAVAZ et Olivier WEHRLI, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Marisa BATISTA Grégory BOVEY Greffière : Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.